



Objet : intoxications dues au gel hydroalcoolique et aux désinfectants

A l'attention de Messieurs Frédéric GALLIATH et David VERDIER

Messieurs,

Comme je l'ai annoncé lors de la réunion de CSE Central le jeudi 16 avril 2020, le centre anti-poison ne cesse d'être interpellé concernant des intoxications, dues au gel hydroalcoolique et aux désinfectants.

Le centre anti-poison et plus particulièrement l'Anses a réagi en émettant des recommandations d'usage.

Il est rappelé entre autres que l'utilisation du gel hydro-alcoolique pour se désinfecter les mains et le nettoyage des surfaces potentiellement contaminées avec l'eau javel ou autre désinfectant n'est pas sans danger, c'est pourquoi, nous rappelons que la société ELIOR Entreprises a mis en place pour la désinfection du nettoyage des zones de rencontres et rassemblement du personnel ou des convives un produit détergent désinfectant, lingettes, ou spray désinfectant type P3 Alcodes, Siraphan speed à disposition des salariés d'ELIOR Entreprises.

Il serait judicieux qu'une procédure, voire qu'une information soit faite sur le danger que représente le fait de mélanger les produits nettoyants ou désinfectants et si nous avons des garanties en cas d'accident, ainsi que la procédure à adopter si cela était le cas.

L'Anses rappelle d'ailleurs qu'il ne faut pas faire les deux actions en même temps : nettoyer et désinfecter. En mélangeant les « produits nettoyants ou désinfectant entre eux, notamment eau de Javel et détartrant », qu'il y avait un risque de production de vapeurs toxiques.

Il est fait entre autres référence dans la note que je suis parvenu à obtenir, qu'il ne faut pas nettoyer les aliments à l'eau de Javel ou tout autre produit non destiné à entrer au contact de denrées alimentaires, ni utiliser un désinfectant de surface pour son hygiène corporelle.

Parmi les incidents identifiés, on retrouve l'inhalation de vapeurs toxiques, l'intoxication accidentelle ou encore l'ingestion d'aliments nettoyés à l'eau de Javel.

Il m'a semblé important de vous aviser. Merci donc de prendre les mesures nécessaires afin qu'aucun accident ne survienne, alors que nous pouvons l'éviter et ainsi garantir la sécurité des collaborateurs des différentes filiales.

Bien cordialement,

Pour l'équipe SUD ELIOR Entreprises
Dominique VERDUCI
DS - IDF - SUD ELIOR Entreprises